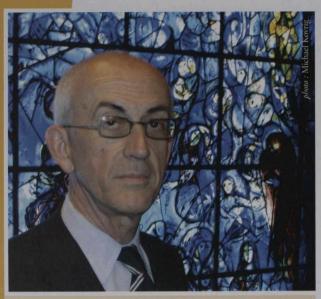
## UNE FORCE AU SERVICE DES DROITS DE LA PERSONNE



L'ambassadeur Gilbert Laurin : La définition de normes en matière de droits de la personne, qui est un rôle clé de l'ONU, est un processus laborieux mais efficace.

Gilbert Laurin apporte à la mission du Canada auprès des Nations Unies une vision du monde acquise dans les Prairies de son enfance.

Enfant, à St. Boniface, au Manitoba, Gilbert Laurin aimait les cartes géographiques. Il aimait à enfoncer la pointe de son compas sur sa ville, située presque exactement au centre du Canada, et à dessiner des arcs de cercle de plus en plus grands, jusqu'à atteindre les océans Atlantique et Pacifique. Dès son jeune âge, il était déterminé à parcourir le monde.

De Marseille à Rome en passant par Paris et Damas, puis à New York, où il achève une affectation de quatre ans comme ambassadeur et représentant permanent adjoint du Canada auprès de l'ONU, il a réalisé son projet à travers sa carrière.

M. Laurin, 60 ans, affirme que son poste aux côtés de l'ambassadeur Allan Rock, représentant permanent du Canada auprès de l'ONU, est le plus intéressant de la fonction publique. Mais sa vocation de diplomate s'est manifestée presque par hasard. Après avoir fréquenté l'Université du Manitoba et la Osgoode Hall Law School à Toronto, il pratiquait le droit à Vancouver lorsqu'il est tombé sur un avis de recrutement du service diplomatique. « Je ne voulais pas regretter un jour de ne pas avoir eu le courage de réaliser mon rêve, alors j'ai postulé, je me suis présenté à l'examen et, à ma grande surprise, j'ai été accepté. »

Il est entré au ministère des Affaires extérieures en 1980 comme agent d'immigration, puis a travaillé un moment aux affaires féminines à la Direction des droits de l'homme, un moment décisif, parce qu'il y a aiguisé son intérêt pour les droits de la personne et qu'il y a été forcé de réfléchir à des choses qu'il avait jusque-là considérées comme allant de soi. Son intérêt pour les droits de la personne ne l'a plus quitté tout au long de sa carrière et motive encore une grande partie de son action aujourd'hui.

M. Laurin est fier du rôle de chef de file que joue le Canada à l'ONU. « Il y a manifestement des choses pour lesquelles nous sommes bien connus, comme notre expertise dans les domaines du maintien de la paix, des droits des femmes, des enfants et des handicapés, nos contributions au maintien de l'ordre en Haïti et notre rôle dans la genèse de la Cour pénale internationale, rappelle-t-il. Nous sommes aussi connus pour servir de pont d'une façon générale entre les Américains et les pays en développement. Nous comprenons les uns et les autres et pouvons les rapprocher. »

La définition de normes en matière de droits de la personne, qui est un rôle clé de l'ONU, est un processus laborieux mais efficace. « On commence par des résolutions qui reconnaissent des droits aux gens; les pays contractent des obligations, ils s'habituent à l'idée et, au fil des ans, ces effets s'accumulent, jusqu'au jour où quelqu'un déclare qu'il est temps d'adopter un traité légalement contraignant, explique-t-il. Et voilà qu'on entreprend de négocier ce traité, qui aura un effet concret sur la vie des gens dans le monde entier. »

M. Laurin a apprécié toutes ses affectations, mais aucune autant que son poste à la mission auprès de l'ONU, où les dossiers sont aussi passionnants que variés. Au cours d'une journée de travail normale, récemment, il a assisté à une réunion sur le transfert à l'Ukraine des responsabilités du Canada en matière de maintien de la paix sur le plateau du Golan, et à une autre rencontre sur la réforme de l'ONU, organisée par le gouvernement mexicain.

Il trouve la vie à New York « toujours excitante », et sa femme Maureen Girvan et lui apprécient particulièrement le vaste choix de manifestations culturelles : « New York est une ville exceptionnelle offrant une qualité de vie incomparable. »

Travaillant dans l'une des organisations internationales les plus influentes, M. Laurin se sent à l'aise. Il attribue à ses racines francophones des Prairies la mentalité cosmopolite qui l'a toujours bien servi.

« St. Boniface et Winnipeg étaient très diversifiées au point de vue ethnique. On côtoyait des gens de langues et de coutumes différentes et on réalisait que le monde n'est pas très homogène, raconte-t-il. Cette diversité incite les gens à s'ouvrir et à vaincre la peur et l'hostilité. »

Des paroles simples, mais qui caractérisent bien le travail accompli par M. Laurin à l'ONU.